

La police et la population, ensemble dans un commun effort

Autor(en): **Reinmann, Eduard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **45 (1998)**

Heft 9

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-369051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sécurité grâce à la prévention et à la vigilance

La police et la population, ensemble dans un commun effort

rei. La sensation de sécurité du peuple suisse est gravement entamée. Les menaces semblent être omniprésentes puisque le spectre des agissements criminels s'est fortement élargi. La criminalité s'est en outre professionnalisée, elle est organisée et ses ramifications sont internationales. De manière croissante, on réclame un renforcement de la police. Ce désir se heurte, pour sa part, aux limites que les mesures d'austérité et le pouvoir public imposent partout. Si l'on veut être sincère, avouons que de telles mesures s'opposent aux sentiments du peuple. En effet, malheur à la police si, dans le feu de l'action, elle commet une erreur au cours de ses efforts pour protéger la population. On entend alors s'élever dans l'ensemble du pays des cris de protestation contre «l'Etat policier».

Dans les statistiques de la criminalité, le vol ordinaire occupe la première position, suivi du vol de véhicules et du vol par effraction. En tout, la somme de ces trois domaines représente 90% de la totalité des actes criminels. Suit une large palette d'actes criminels qui va des coups et blessures aux délits sexuels pour aboutir au meurtre prémédité. Durant les dernières années, le manque d'égards et la brutalité des criminels ont pris de plus grandes proportions.

Une population insécurisée

Selon une mission de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de justice et police, une étude à grande échelle, aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif, a été réalisée au printemps 1993 dans toutes les régions de la Suisse. Le but était de recenser des connaissances neutres sur l'opinion et le comportement de la population suisse au sujet de la prévention contre la criminalité, connaissances qui devaient s'appuyer sur l'expérience. Les résultats montrent une progression évidente du sentiment d'insécurité. Durant les années quatre-vingt, la population suisse estimait

La police est présente partout où besoin est, 24 heures sur 24. Elle inspire confiance.

que le taux de criminalité n'était guère un problème d'insécurité. Il en fut bien autrement en 1993. En comparaison avec d'autres problèmes d'époque, les personnes qui se sont exprimées placent le taux de criminalité en cinquième position dans leur liste des problèmes, ceci après la drogue, la nature/l'environnement, le chômage et le sida. Pour la population, la criminalité, est devenue un «problème capable de nous occasionner des soucis», elle qui était récemment «plutôt négligeable». 85% de la population estiment que les dimensions de la criminalité sont «passablement à très inquiétantes».

Le fait qu'un acte criminel soit imprévisible pose un problème important pour un grand nombre de personnes qui, par conséquent, ont le sentiment de faire partie des victimes potentielles. Il est vrai qu'il y a une grande divergence entre la réalité et une appréciation de la situation qui émane de la population suisse. Qu'on se sente sûr ou non découle de ce qu'on ressent subjectivement. On ne s'intéresse alors que conditionnellement aux valeurs que nous livrent les statistiques.

Les femmes ressentent la menace de manière plus intense

Neuf, sur dix personnes questionnées, ont estimé qu'elles pourraient tomber victime d'un acte criminel dans l'espace d'une année. 69%, dont une majorité de femmes, ont peur d'être agressés. Trois fois plus de femmes que d'hommes ont déclaré avoir peur d'être victimes d'un crime. Une majorité des personnes questionnées estiment que la peur d'un crime diminue leur qualité de vie. L'enquête montre en outre qu'une Suisseuse sur deux a peur d'une agression la nuit et qu'une femme sur trois a peur d'un attentat à la pudeur. Toujours selon la même enquête, la peur des voleurs touche 67% de la population adulte et la

peur des cambrioleurs 57%. L'enquête montre clairement que les expériences personnelles, les menaces criminelles connues dans le cercle de ses connaissances ou dans son voisinage ainsi que les reportages des médias ont grandement contribué à sensibiliser la population dans le domaine de la criminalité. Ainsi, l'un des buts de la police, lors de sa prévention contre la criminalité, consiste à mettre en place un processus permettant d'apprendre à la population comment elle doit juger valablement la menace criminelle, comment elle doit combattre et réduire sa peur et sa crainte de la criminalité.

La police et la population, ensemble dans un commun effort

La prévention et les investigations concernant les crimes sont en premier lieu l'affaire de la police. Sans le soutien et la collaboration des citoyens, la police se trouve souvent perdante. Dans bien des cas, la police a besoin de connaître les constatations et les déclarations que les témoins pourraient apporter. Une prise de contact rapide avec la police est souvent déterminante. La meilleure protection contre la criminalité est certainement la prévention. Chacun peut collaborer à ne pas tomber victime d'un crime. Le catalogue des mesures possibles est vaste. Voici quelques mots-clés concernant les mesures de prévention que les citoyennes et citoyens suisses adoptent le plus souvent. Diminution des pertes en n'ayant que peu d'argent à domicile ainsi que, autant que possible, pas d'objets de valeur. Il faudrait se limiter à ne porter sur soi que l'argent liquide strictement nécessaire. Des installations techniques telles que des serrures de sécurité, des systèmes d'alarme ou des grilles devant les fenêtres ont un effet dissuasif sur les voleurs. Dans ce domaine, citons aussi les mesures de précau-

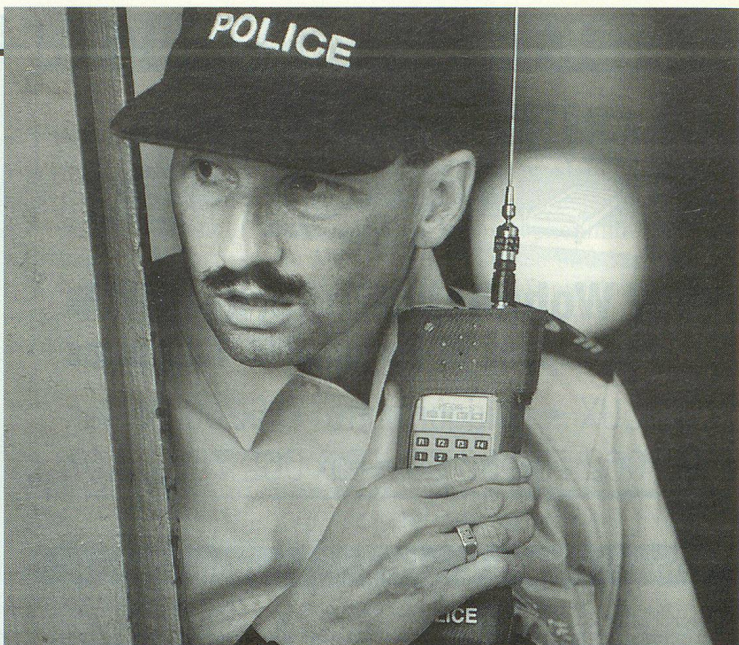


PHOTO: R. WEISS

tion. On fermera les portes à clé pendant la journée et si l'on sort la nuit, on laissera en outre brûler la lumière dans la maison ou dans l'appartement. Si l'on part en vacances, on fera vider la boîte à lettres.

Un contact régulier avec les voisins peut être très efficace. Une information réciproque sur les absences pour cause de vacances, en fin de semaine ou le soir ne retiendra certes pas les voleurs. Les voisins pourront par contre avertir la police s'ils remarquent quelque chose d'incongru.

Si l'on sort, avant tout si on le fait seul, un comportement discret, une démarche résolue ou le fait d'éviter les endroits dangereux peut se révéler utile pour éviter

les dangers. Une bonne estimation d'une menace criminelle de même qu'une action ou une réaction réfléchie peuvent être déterminantes dans chaque cas particulier. La police attache une grande importance à conseiller le public en matière de sécurité. La police dispose de conseillers spécialement formés dans le domaine de la sécurité. Il en est de même pour les questions de prévention, pour lesquelles des spécialistes peuvent apporter leur soutien pratique lors de l'organisation et de la réalisation de manifestations relatives à la prévention. C'est maintenant aux citoyennes et citoyens de recourir à ces services. ▲

Compétences de l'armée en matière de police

Appel à la sécurité dans une ère agitée

rei. Lorsque l'on parlait naguère de la police militaire, on pensait à la «police d'armée» qui, vu les compétences de police dont elle disposait, était une arme plutôt crainte qu'appréciée. Il était alors opportun de l'éviter. Aujourd'hui, bien des choses ont changé. De plus en plus, on attend de l'armée des actions de police et l'armée s'est adaptée en conséquence, toujours en s'appuyant sur le droit en vigueur.

Parlons pourtant d'abord des formations chargées purement de la sécurité militaire. Elles comprennent les zones de police militaire 1 à 4, le bataillon de police militaire 1, ainsi que le détachement de protection du Conseil fédéral. Les zones de police militaire assurent l'appui de la troupe en matière de sécurité et de police criminelle. Par surcroît, lors de services d'appui et en période de service actif, elles sont compétentes en matière de sécurité pour prévenir l'espionnage, le sabotage ainsi que d'autres actes illégaux.

Le bataillon de police militaire 1 représente la réserve du commandement de l'armée pour les mesures de police de sécurité.

Le détachement de protection du Conseil fédéral doit, lors de services d'appui et en période de service actif, protéger les membres du Conseil fédéral et d'autres personnes.

Organes militaires de police

Les pouvoirs policiers de l'armée sont décrits dans une ordonnance entrée en vi-

La Police fédérale en tant qu'organe fédéral pour la protection de l'Etat

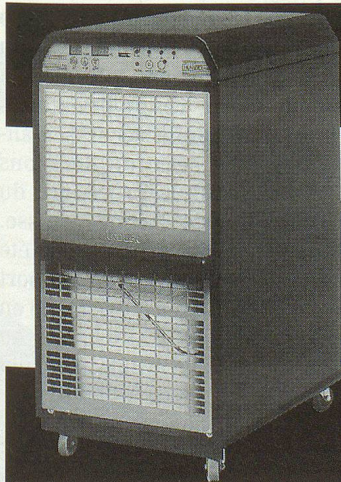
Diversité des dangers et des risques que connaît la sécurité intérieure

Réd. «Ressortissants algériens arrêtés à Zurich» – «Textes racistes sur Internet» – «Soupçons d'espionnage économique»: ce sont ici quelques titres tirés récemment de la presse. Ce sont des cas qui regardent la Police fédérale qui, en grande partie «grâce» aux frontières grandes ouvertes, ne peut pas se plaindre du chômage.

La Police fédérale est l'organe fédéral chargé de la protection de l'Etat. Pour le domaine opérationnel elle se compose des divisions Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, Lutte contre l'espionnage, Lutte contre la prolifération de la criminalité organisée, Explosifs et pyrotechnie et Matériel de guerre. Il faut y ajou-

ter la division Information et exploitation. Les services d'état-major élargis comprennent le service de piquet, le service de contrôle et le bureau de contact.

Le service externe des divisions opérationnelles dispose d'officiers de police qui sont recrutés dans les corps de police des cantons et des villes de Berne et Zurich. Ces fonctionnaires traitent les tâches de police selon des aspects objectifs et territoriaux. La division Information et exploitation collabore avec le service externe lorsqu'il s'occupe particulièrement de l'exploitation des informations reçues ou qu'il procède à des analyses et à l'estimation de la situation. Le service de contrôle s'occupe des données qu'on introduit dans le service d'informatique «ISIS». Le bureau de contact a la charge des liaisons avec l'étranger. ▲



De l'humidité dans les abris?

- La nouvelle génération de déshumidificateurs d'air – automatiques, robustes, fiables
- 11 modèles pour toutes les applications
- Mesures gratuites de l'humidité
- Méthode éprouvée depuis plus de 60 ans

Envoyez-moi une information détaillée sur vos déshumidificateurs pour abris:

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

envoyer à: Krüger + Cie SA, 1606 Forel VD

Krüger + Cie SA
1606 Forel VD, Téléphone 021/781 27 91

Münsingen BE, Grällingen BL, Gordola TI, Dielsdorf ZH, Weggis LU, Zizers GR, Samedan GR, Siebnen SZ, Degersheim SG

KRÜGER